

Délibération n°2103-21

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf mars à 19h15

Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé à huis clos, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire

Conseillers en exercice : 15

Présents : 10 + 4 proc

Votants : 14

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian DI MARTINO – Jean-Marc BLANIC – Pascale PELLETIER – Philippe ALLEGRINI – Béatrice ROZIER – Michel CORSINI – Fabienne GALLI

Objet : Approbation

Compte de gestion 2020

COMMUNE

Absents excusés : Sandrine BARRALIS – Fabrice FONTAINE – Chantal BARBIER – Patrice MARTIN

Absente : Karine FAGES

Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le Compte de Gestion 2020 du Service de Gestion Comptable (SGC) de Cagnes sur Mer porte toutes les recettes et les dépenses qui ont été faites pour la Commune de CANTARON, sans aucune exception. Les chiffres correspondent en totalité avec le Compte Administratif 2020 de la Commune.

De ce fait, Monsieur le Maire propose l'approbation du Compte de Gestion 2020 de la Commune dressé par le SGC de Cagnes sur Mer.

LE CONSEIL, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, APPROUVE LE COMPTE DE GESTION 2020 de la commune

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA

Date : 01/04/2021

Qualité : Maire